

Charles Akande, rédacteur

Survол des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : LA CM8 – Le dernier épisode de la saison à l'OMC

À toutes fins utiles, la 8^e Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est déroulée du 15 au 17 décembre, peut passer pour un succès si on la compare, par exemple, à la CM7 qui s'est tenue il y a deux ans.

Les réalisations, bien qu'elles aient été prévisibles pour d'aucuns – notamment l'accession de quatre nouveaux pays à l'organisation (Russie, Samoa, Monténégro et Vanuatu) et les décisions ministérielles à l'égard de la prolongation du moratoire sur la non-violation des ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) et du cybercommerce ou des déclarations de dérogation à l'égard des services pour les pays les moins avancés (PMA) ainsi que de la facilitation de leur accession à l'OMC – ont été accompagnées par une entente de dernière minute plutôt surprenante sur l'Accord sur les marchés publics (AMP) qui a été conclue le 15 décembre, tout à fait au début de la Conférence ministérielle (pour plus d'explications sur les sujets ci-dessus, prière de lire le numéro 43 du 9 décembre de Genève en bref et la matrice des principaux enjeux qui ont été examinés à la CM8).

Bien que l'AMP soit un accord plurilatéral qui ne profitera qu'aux 42 pays ayant participé aux négociations, certains membres, notamment le président des pourparlers sur l'AMP, le représentant commercial suisse Nicolas Niggli, croient que la conclusion réussie de l'accord pourrait avoir un effet qui débordera sur le Programme de Doha pour le développement (PDD).

Cependant, cela ne se fera que si les membres décident d'emprunter cette voie, c.-à-d. d'adopter officiellement des négociations plurilatérales comme nouvelle approche de négociation pour faire sortir le PDD de l'impasse.

Cette question demeure ouverte, et il semble qu'elle ne pourra probablement pas être réglée rapidement, en raison des différences qui demeurent entre ceux qui réclament des négociations de bas en haut continues, transparentes et inclusives, et ceux qui accordent la priorité au besoin de négociations en petits groupes pour faire progresser les pourparlers.

S'ajoutent à cela les divergences à propos des sujets qui seraient des candidats pour une récolte hâtive ou s'il faudrait ajouter les enjeux du XXI^e siècle, comme il est convenu de les appeler (notamment la sécurité alimentaire, le commerce et les taux de change ou le changement climatique) à l'ordre du jour, ou les laisser en attente jusqu'à la conclusion du PDD.

Dans un certain sens, la CM8 a été l'occasion pour tous les membres de faire consigner au compte rendu leur propre interprétation du libellé figurant dans les « Éléments pour des orientations politiques » et, bien que la déclaration finale de la CM8 constitue un compromis, le libellé dont on est convenu pour le PDD est assez général pour couvrir les intérêts de tous les membres.

Il est probable que la situation débouchera sur des négociations intenses sur l'interprétation de la façon dont les futurs pourparlers devraient se dérouler à l'avenir, par exemple la façon dont on abordera les négociations plurilatérales en invoquant le paragraphe 47 de la Déclaration de Doha, et si le sacrosaint engagement unique est toujours pertinent.

Pour le directeur général, M Pascal Lamy, cela revient à ce que les principaux acteurs, en l'occurrence les États-Unis, la Chine, le Brésil et l'Inde, mènent par l'exemple et fassent preuve de suffisamment de courage politique pour défendre les valeurs du multilatéralisme.

Il est vrai, si l'on fait fond sur les pourparlers qui se sont déroulés lors des séances de travail, qu'il semble y avoir une volonté d'envisager que la facilitation des échanges, les barrières non commerciales et l'accès en franchise de droits et sans contingent pour les LMA font partie des sujets qui pourraient faire l'objet d'une récolte hâtive. Cependant, le danger, comme a mis en garde M. Lamy, « est que les membres consacreront trop de temps à marchander au sujet de quels enjeux sont « des fruits à portée de main » et, « qu'au lieu de travailler sur ces enjeux, les membres tournent simplement autour de l'arbre en essayant de choisir les fruits qui sont à portée de main ».

« Ne sciez pas la branche sur laquelle vous êtes assis »

« Nous ne pouvons plus nous voiler la face », a déclaré M. Lamy aux membres de l'OMC lors de la CM8.

« Le PDD, que l'on a prononcé comme mort tant de fois, éreinté comme une négociation appartenant au passé, décrié comme un échec, est d'autant plus important aujourd'hui, au moment où une crise toujours plus profonde menace, qu'il l'était par le passé », a-t-il ajouté.

Il s'impose à présent de « reprendre le collier » en examinant à fond les différentes approches de négociation au cours de la nouvelle année. C'est ce qu'il a l'intention de faire en 2012 en convoquant ce qu'il a décrit comme « un groupe composé de diverses parties prenantes de l'OMC » pour tenir des séances de réflexion sur tous les éléments d'un plan de travail opérationnel.

Le dernier mandat

Relevant que la CM8 sera sa dernière Conférence ministérielle, M. Lamy, dont le mandat viendra à terme au milieu de 2013, sentait qu'il était en mesure « d'exprimer le fond de sa pensée clairement et sans réserve ».

Il a déclaré qu'il était convaincu qu'une attitude « attentiste » n'aidera pas les membres à faire progresser les pourparlers.

Certains observateurs voient dans cette déclaration la détermination de jouer un rôle plus marquant pour faire progresser les éléments du Cycle de Doha vers une conclusion rapide; c'est un rôle que M. Lamy a déjà assumé une fois en juillet 2008, lorsqu'il a fait se réunir les ministres du Commerce pendant plus de dix jours pour conclure les modalités. Depuis lors, les membres ont réussi à tenir M. Lamy à distance, faisant ainsi des négociations une activité axée sur les membres.

Comme il n'a plus rien à perdre au cours des deux prochaines années, sachant qu'il quittera son poste peu après, on se demande si cette annonce anodine ne camoufle pas une stratégie en attente pour les prochains mois.

Prochains événements

- Assemblée annuelle du Forum économique mondial, 25-29 janvier 2012, Davos-Klosters (Suisse)
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 21-22 mars; 20-21 juin, 26-27 septembre 2012

